

Notice relative à la gestion des données personnelles des patients du laboratoire BIOEXCEL

Pour exercer son activité, Bioexcel **recueille dans son système informatique de laboratoire les données personnelles de ses patients indispensables à la bonne réalisation et interprétation de leurs analyses biologiques**, ainsi que les données administratives permettant le cas échéant de réaliser le tiers payant.

Suivant la réglementation en vigueur, seules les données strictement nécessaires au traitement de votre demande d'examen sont collectées.

1. Catégories de données collectées

Nous enregistrons des données personnelles limitées au strict nécessaire dans le cadre de notre activité, soit directement si vous vous déplacez dans l'un de nos laboratoires soit indirectement par l'intermédiaire de votre infirmier à domicile ou de la clinique Guillaume de Varye en cas d'hospitalisation.

- Constitution du dossier patient : identité du patient : nom d'usage, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe, adresse, numéro de téléphone fixe et/ou portable, adresse mail.
- Données de sécurité sociale et mutuelle.
- Renseignements cliniques pertinents à la bonne interprétation de vos examens : pathologie chronique, traitements en cours, antécédents, facteurs de risque ou notion de voyage à l'étranger en rapport avec la prescription.
- Sur la prescription ou à la demande du patient : nom du prescripteur et autres médecins correspondants si besoin, médecin traitant, analyses à effectuer.
- Les résultats des analyses réalisées.

2. Destinataires des données personnelles

Le laboratoire Bioexcel est le seul utilisateur de vos données. Nous nous engageons à ne pas commercialiser les données personnelles que vous nous confiez.

Seuls les destinataires suivants peuvent obtenir les données (anonymisées ou non):

- Le patient lui-même ou son représentant légal : compte rendu papier ou via un serveur de résultats (sauf situation légale particulière : médecine du travail et test de grossesse ou en rapport avec une IST chez un mineur)
- Professionnels de votre parcours de soin : médecins prescripteurs et, à la demande du patient : autres médecins correspondants par voie électronique ou courrier, ainsi qu'aux services de secours en cas d'urgence vitale. A noter : Bioexcel n'adresse pas vos résultats au médecin d'assurances.
- Laboratoires sous-traitants s'il y a nécessité de sous-traitance d'analyse (information disponible sur le catalogue des examens www.bioexcel.fr) Conformément aux textes et autorisations en vigueur, ce laboratoire sous-traitant pourra être amené à réutiliser votre échantillon biologique et les données de votre dossier médical, anonymisés ou pseudonymisés, à des fins scientifiques (recherche et diagnostic) incluant statistiques et/ou constitution de bases de données, ou de contrôle qualité. Il est possible de refuser en écrivant à rgpd@biomnis.eurofinseu.com . Dans ce cas, votre échantillon et les données associées ne seront pas réutilisés et seront détruits à l'issue du délai légal imposé.
- Les organismes d'Assurance Maladie et de complémentaires santé, uniquement pour les données

nécessaires au tiers payant.

- Les agences régionales de santé : informations confidentielles concernant le patient pour les maladies à déclaration obligatoire (liste des MDO sur le site interne de Santé Publique France [Liste des maladies à déclaration obligatoire](#), liste des informations transmises à l'ARS [Article R3113-2 du CSP](#))
- Equipes d'évaluation venant auditer le laboratoire
- Réseaux de surveillance type CRCDC ou CNR
- Suivis épidémiologiques en lien avec l'infirmière hygiéniste de l'hôpital Guillaume de Varye

3. Durée de conservation des données :

Dans le respect des obligations légales, les données de santé sont conservées au moins **10 ans**.

4. Mesures de sécurité :

Le laboratoire BIOEXCEL met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer un haut niveau de sécurité pour la protection de vos données, notamment :

- Sécuriser les locaux de toute intrusion (alarme)
- Sécuriser les postes de travail (anti virus, pare feu...)
- Sécuriser le réseau interne
- Limiter l'accès aux données aux seules personnes habilitées
- Contrôler l'authentification des utilisateurs (identifiants et mots de passe)
- Assurer l'intégrité des données en traçant toute modification
- Assurer des transferts électroniques de données sécurisés (messagerie cryptée)
- Limiter l'hébergement externe des données. Les données mises à disposition des patients sont hébergées pendant un temps limité sur un serveur dédié sécurisé agréé ASIP santé
- Sauvegarder les données sur plusieurs supports et tester leur restauration

En cas d'incident grave de sécurité du système informatique, Bioexcel s'engage à le notifier aux autorités compétentes selon la procédure en cours au laboratoire.

5. Droit des patients :

Conserver à jour les informations et les données que nous possédons est notre préoccupation constante. Tout notre personnel est à votre écoute pour corriger les erreurs ou omissions que vous pourriez constater. Par ailleurs, la loi prévoit que toute personne concernée peut solliciter la communication et la correction des éléments la concernant.

Vos droits :

- **Droit d'accès sur demande à ses données personnelles** avec communication du contenu du recueil effectué.
- **Droit de rectification** en cas de données inexactes.
- **Droit d'effacement de tout ou partie des données** (si elles ne sont plus jugées nécessaires).
- **Pseudonymisation des données en cas de motif légitime** (planning familial par exemple).

Pour exercer ses droits, le patient s'adressera au biologiste coresponsable de son site habituel de prélèvement.

Références réglementaires

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 25/05/2018 CNIL :
numéro de déclaration n° CNIL 2160717 et 1292705
Référence : DPO-800070 Contact :
dpo@bioexcel.fr